

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2023

Par suite d'une convocation en date du 14 septembre 2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de Loisey se sont réunis en date du 20 septembre 2023 à la salle communale de Loisey à 20h, sous la présidence de M. Serge NICOLAS maire de la commune. La convocation a été affichée le 14 septembre 2023.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation choix offre de location de la chasse communale de Loisey
- Délibération attribution lot de chasse du territoire de Loisey
- Autorisation pour le maire de signer le bail de chasse
- Divers

Membres présents, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales :

- M. Serge NICOLAS
- M. Hubert LORRAIN
- M. Samuel RAULOT
- M. Nicolas BERTRAND
- M. Aurélien BUSSEZ
- Mme Marie-Odile CHAVRELLE

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

- M. Arnaud JEUKENS

Membre absent :

- M. Arnaud FRANCOIS

Le conseil municipal a désigné M. Hubert LORRAIN, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le maire indique que les procès-verbaux des séances précédentes faisant l'objet de remarques quant à leur transcription feront l'objet de vote lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal

1) Approbation choix offre de location de la chasse communale de Loisey

Samuel RAULOT et Aurélien BUSSEZ font la lecture du rapport d'analyse des candidatures pour l'octroi du bail de chasse sur les bois communaux de la commune.

Deux candidats étaient en compétition.

A la lecture des résultats, le conseil se prononce et choisit l'AICA LOISEY-CULEY pour l'attribution du lot de chasse de 145 hectares de forêts cadastrée sur son territoire.

Le maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer pour l'attribution du lot de chasse du territoire de Loisey pour une durée de trois ans renouvelables, au prix proposé ;

De bien vouloir autoriser le maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant avec le président de l'AICA LOISEY-CULEY

Après avoir délibéré, l'approbation a été accepté à l'unanimité.

Points Divers :

- *Le maire informe le conseil que les pièces défectueuses ou manquantes pour les poteaux à incendie sont enfin livrées et que ces derniers devraient être remis en service prochainement.*

Après réflexion et suite aux demandes l'an dernier, il est décidé de proposer un repas convivial pour nos anciens dans les locaux de la commune. Une invitation-inscription sera adressée aux heureux bénéficiaires. Les personnes hospitalisées ou ne pouvant réellement pas se déplacer bénéficieront d'une petite compensation.

Le maire précise qu'il sait que cette proposition ne conviendra pas à tout le monde mais qu'une alternance dans les choix sera peut-être appréciée

Le choix de la date restera à confirmer. Fin ou début d'année... La trésorerie décidera.

Nicola BERTRAND revient sur la sécurisation du village et demande un positionnement clair du conseil.

Aurélien BUSSEZ indique qu'il travaillera sur le projet et apportera en son temps un dossier, et que la demande a bien été prise en compte.

Nicolas BERTRAND est désolé de savoir que les plantations réalisées par les enfants de l'école dans le cadre d'une action scolaire et dans la cour de l'école ont été délibérément fauchées par deux fois.

Le maire indique que les forains arriveront prochainement, comme le veut la tradition, des tours de manèges seront offerts par la commune aux enfants de moins de 12 ans.

Nicolas BERTRAND informe le conseil que l'ALFA fera une proposition pour l'organisation de la journée « Saint Nicolas » le thème et la date restent à définir.

Le maire indique que comme les années précédentes les chocolats seront pris en charge et offerts par la commune pour les enfants du village scolarisés à Loisey ou en âge d'y être mais qui pour des raisons diverses sont inscrits dans d'autres établissements.

Le maire indique que la cérémonie du 11 novembre se déroulera le jour dit à onze heures. Après la cérémonie en présence des enfants de l'école, un moment de convivialité sera proposé à chaque participant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h22

Le 29 février 2024

Le Maire,
Serge NICOLAS



Le secrétaire de séance
Hubert LORRAIN

